

# BUDOKAN CHALONNAIS

JUDO - JU JITSU – TAÏSO - KARATE

Tél : 03.85.41.08.00 - E-Mail : [budokan.chalonnais@gmail.com](mailto:budokan.chalonnais@gmail.com)

## TOURNOI NATIONAL FRANCOIS SCOTTO JUNIORS M ET F CADET ET CADETTE



région **BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**





# 13<sup>e</sup> TOURNOI DE JUDO FRANCOIS SCOTTO DU BUDOKAN CHALONNAIS

**SAMEDI 22 OCTOBRE 2016**  
**TOURNOI NATIONAL FRANCOIS SCOTTO**  
**LABEL A FFJDA**  
**JUNIORS M ET F**  
**CADET ET CADETTE**

AVEC LE CONCOURS DU COMITE DEPARTEMENTAL 71  
ET DE LA LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE  
DE JUDO-JUJITSU



COLISEE  
RUE D'AMSTERDAM  
71100 CHALON SUR SAONE

*L'objectif est de proposer un tournoi de début de saison dans l'optique de la préparation des sélections aux différents championnats officiels.*





TOURNOI JUNIORS MASCULINS ET FEMININS :

**SAMEDI 22 OCTOBRE 2016**

COLISEE  
RUE D'AMSTERDAM  
71100 CHALON SUR SAONE

**8h00** : Accueil des délégations pour règlement

**8H30 – 9H30** : Pesée Juniors Masculins et Féminins

**10h15** : Début des combats Juniors M et F

**12h30-13h30** : Pesée des Cadets et Cadettes

**14h30** : Débuts des combats Cadets et Cadettes

**19h00** : Fin prévisionnel

(Horaire prévisionnel)



# REGLEMENT JUNIORS M ET F



## Article 1 : Engagement

Le Tournoi de la ville de Chalon-sur-Saône est une compétition individuelle réservée aux :

- Juniors masculins et féminins né en 1996 / 1997 / 1998
- Cadet(te)s 3<sup>ème</sup> année né en 1999 sont autorisé à combattre avec un certificat médical autorisant le surclassement en catégorie juniors datant de moins de 120 jours.

Les combattants peuvent être engagés par la Fédération, les pôles, les ligues, les départements et les clubs. Ils doivent cependant apparaître sous le nom de leur club.

## Article 2 : Règlement suivant le code sportif 2016/2017 FFJDA

Les combattants devront présenter leur passeport sportif en règle, avec la licence de l'année 2016/2017, et un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du judo en compétition.

## Article 3 Catégorie de poids

Catégorie de poids officiel. **Aucune Tolérance de poids.**

## Article 4 : Formule de compétition :

- 3 à 7 combattants : 2 poules + tableau final
- 8 à 16 combattants : Poules et tableaux à double repêchage (multiple de 2)
- 17 à 32 combattants : Poules et tableaux à double repêchage
- 33 à 64 combattants : Tableaux à double repêchage

## Article 5 : Arbitrage avec le règlement FFJDA en vigueur à la date du tournoi

Il ne sera autorisé qu'un seul Coach en tenue correcte par Tapis. Temps de combats 4 min

## Article 6 : Inscriptions et participation financière

Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire avant le **19 octobre 2016**. (Seulement les 250 premiers inscrits seront retenus).

**Inscription Obligatoire par le site fédéral** via code club ([www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com), rubrique extranet compétitions et tournois labélisés)

**Aucune inscription ne sera acceptée hors délai**

Droit d'engagement fixé à **7 Euros**.

Le règlement sera à effectuer au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée. Pour alléger vos démarches administratives le jour du tournoi.

Sans règlement, le combattant ne sera pas autorisé à se peser, et donc à combattre.

Règlement par chèque à l'ordre du BUDOKAN CHALONNAIS est à adresser par courrier avec la liste des combattants concernés à l'adresse suivante.

**Mr GUERY Gabriel**  
5 rue des buttes 71380 St MARCEL  
TEL : 03.85.96.68.95  
MAIL : [budokan.chalonnais@gmail.com](mailto:budokan.chalonnais@gmail.com)

Article 7 : En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Article 8 : Hébergement et repas à la charge des participants (liste d'hôtels jointe). Buvette sur place.



# REGLEMENT CADET(TE)S



## Article 1 : Engagement

Le Tournoi National François SCOTTO de la ville de Chalon-sur-Saône est une compétition individuelle réservée aux :

- Cadet et Cadette né 1999/2000/2001

Les combattants peuvent être engagés par la Fédération, les pôles, les ligues, les départements et les clubs. Ils doivent cependant apparaître sous le nom de leur club.

## Article 2 : Règlement suivant le code sportif 2016/2017 FFJDA

Les combattants devront présenter leur passeport sportif en règle, avec la licence de l'année 2016/2017, et un certificat médical mentionnant l'absence de contre indication à la pratique du judo en compétition.

## Article 3 Catégorie de poids

Catégorie de poids officiel. **Aucune Tolérance de poids.**

## Article 4 : Formule de compétition :

- 3 à 7 combattants : 2 poules + tableau final
- 8 à 16 combattants : Poules et tableaux à double repêchage (multiple de 2)
- 17 à 32 combattants : Poules et tableaux à double repêchage
- 33 à 64 combattants : Tableaux à double repêchage

## Article 5 : Arbitrage avec le règlement FFJDA en vigueur à la date du tournoi

Il ne sera autorisé qu'un seul **Coach** en tenue correcte par Tapis. Temps de combats 4 min

## Article 6 : Inscriptions et participation financière

Le nombre d'inscrits étant limité, il est absolument nécessaire de s'inscrire avant le **19 octobre 2016**. (Seulement les 250 premiers inscrits seront retenus).

**Inscription Obligatoire par le site fédéral** via code club ([www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com), rubrique extranet compétitions et tournois labélisés)

**Aucune inscription ne sera acceptée hors délai**

Droit d'engagement fixé à **7 Euros**.

Le règlement sera à effectuer au plus tard le jour de la compétition juste avant la pesée. Pour alléger vos démarches administratives le jour du tournoi.

Sans règlement, le combattant ne sera pas autorisé à se peser, et donc à combattre.

Règlement par chèque à l'ordre du BUDOKAN CHALONNAIS est à adresser par courrier avec la liste des combattants concernés à l'adresse suivante.

**Mr GUERY Gabriel**  
**5 rue des buttes 71380 St MARCEL**  
**TEL : 03.85.96.68.95**  
**MAIL : [budokan.chalonnais@gmail.com](mailto:budokan.chalonnais@gmail.com)**

Article 7 : En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer.

Article 8 : Hébergement et repas à la charge des participants (liste d'hôtels jointe). Buvette sur place.

# Liste des hôtels de Chalon-sur-Saone

<b>HOTELS</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>TEL</b>	<b>MAIL</b>
Appat'City	23 Av Victor Hugo	03 85 42 74 00	<a href="http://www.appartcity.com">www.appartcity.com</a>
Best Western	22 bd République	03 85 90 95 60	<a href="http://www.saint-regis-chalon.com">www.saint-regis-chalon.com</a>
Campanile	Rue Raoul Ponchon	03 85 41 23 24	<a href="http://www.campanile.com">www.campanile.com</a>
Hotel des Jacobines	10 rue Jacobines	03 85 48 12 24	
Hôtel Ibis Europe	avenue de l' Europe	03 85 41 04 10	<a href="http://www.ibis.com">www.ibis.com</a>
Hôtel Ibis Nord	Carrefour des Moirots	03 85 46 64 62	<a href="http://www.accordhotels.com">www.accordhotels.com</a>
Hôtel Ibis Styles	Avenue de l'Europe	03 85 46 51 89	<a href="http://www.accordhotel.com">www.accordhotel.com</a>
Hôtel Kyriad	35 place de Beaune	03 85 90 08 00	<a href="mailto:kyriad.chalon@wanadoo.fr">kyriad.chalon@wanadoo.fr</a>
Hôtel Saint Georges	32 avenue Jean Jaurès	03 85 90 80 50	<a href="http://www.le-saintgeorges.fr">www.le-saintgeorges.fr</a>
Hôtel Saint Jean	24 quai Gambetta	03 85 48 45 65	<a href="http://www.hotelsaintjean.fr">www.hotelsaintjean.fr</a>
Hôtel B&B	28 rue Charles Dodille - St Rémy	08 92 70 75 19	
Hôtel de la Thalie	77 rue François Protheau	03 85 46 84 24	
Hôtel Première Classe	Rue Raoul Ponchon	08 92 70 70 62	

\*

Le club ne s'occupe pas des réservations

**Adresse de la Compétition :**

**Le Colisée  
Rue d'Amsterdam  
71100 Chalon sur Saône**

**Coordonné GPS : Latitude 46.785733 N - Longitude 4.866075 E**

**ACCES AU COLISEE RUE D'AMSTERDAM AU DEPART DU PEAGE CHALON NORD ( PARIS )**

- A LA SORTIE DU PEAGE
- PRENDRE DIRECTION CHALON CENTRE ( 1KM )
- PRENDRE BIFURCATION A DROITE DIRECTION BOUCICAUT ( 100 M)
- AU FEUX A GAUCHE DIRECTION ZONE PORTUAIRE NORD \_ ST JEAN DES VIGNES.
- TOUJOURS TOUT DROIT PENDANT ENVIRON 2 KM
- AU 1<sup>er</sup> ROND POINT TOUT DROIT
- AU 2<sup>e</sup> ROND POINT A DROITE
- SUIVRE DIRECTION CENTRE NAUTIQUE.

**ACCES AU COLISEE AU DEPART DU PEAGE CHALON SUD (LYON)**

- A LA SORTIE DU PEAGE
- PRENDRE DIRECTION CHALON
- AU ROND POINT PRENDRE DIRECTION CHALON CENTRE
- LONGER LES QUAIS JUSQU' AU CENTRE NAUTIQUE
- PARKING EN FACE DU CENTRE NAUTIQUE